

AIDES INCITATIVES 2011 - 2015

MSA GRAND SUD

PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS



L'essentiel & plus encore

MATERIEL SUBVENTIONNE

AIDE LIMITEE A :

1 SEULE DEMANDE SUR LA PÉRIODE 2011 - 2015

► Masques de traitement phytosanitaires à ventilation assistée (critères de filtration exigés : cartouches filtrantes A2, P3)

Aide accordée : 150 €

► Gants de sécurité pour la taille assistée

Aide accordée : 25 €

AIDE LIMITEE A :

2 DEMANDES SUR LA PÉRIODE 2011 - 2015

► Sièges machines agricoles automotrices (uniquement pour remplacement sièges anciens lors mise en conformité)

Aide accordée : 180 € par demande

► Sièges assis-debout pour le travail en chaîne de conditionnement

Aide accordée : 25% du prix H.T par demande

CONDITIONS D'OCTROI - Pour bénéficier de ces aides, vous devez :

► Etre employeur de main d'œuvre (au minimum : 4 mois par an, équivalent temps plein)

► Etre à jour des cotisations

► Avoir réalisé l'achat au cours de l'année

► Avoir réalisé votre Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

► Accepter une visite éventuelle du Conseiller en Prévention

COUPON A RETOURNER AVEC RIB + COPIE DE LA FACTURE ACQUITTEE A

MSA

Grand Sud - Service Prévention - 6, rue du Palais - 11 009 CARCASSONNE Cedex 9 ☎ 04.68.11.77.55

Nom entreprise :			
Adresse :			
Code postal :		Commune :	
Téléphone :	<input type="text"/>	Fax :	<input type="text"/>
Adresse mail :			
Secteur d'activité :			
N° SIRET :		Nbre de salariés :	

Je soussigné(e)....., agissant en qualité de, déclare sur l'honneur avoir réalisé le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (Décret n°2001-1016 du 5/11/2001) et m'engage à le présenter à la demande de la MSA.

Fait à, le - Signature :
Signature